

le 16 JUL. 2009

et déposé à la Préfecture

le 16/07/09

Conseil de communauté du 9 juillet 2009

Salons Marengo - Toulouse

Extrait du registre des délibérations

Délibération n° 2009-07-URB-05

PLU de la commune de Quint-Fonsegrives devenu PLU du Grand Toulouse, commune de Quint-Fonsegrives : Approbation de la 1ère modification

L'an deux mille neuf le neuf juillet à quatorze heures trente, sous la Présidence de Monsieur Pierre Cohen, Président, le Conseil de Communauté s'est réuni à Toulouse – Salons Marengo.

Participants

Afférents au Conseil :	97
Présents :	66
Procurations :	15
Date de convocation :	3 juillet 2009

Présents

Aucamville	M. Guy MONTAGNER
Aussonne	Mme Lysiane MAUREL
Balma	M. Alain FILLOLA Mme Thérèse PICHON
Beauzelle	M. Claude BENOIT
Blagnac	M. Bernard KELLER M. Christian BERGON M. Joseph CARLES Mme Monique COMBES
Brax	M. Jean-Pierre VERGÉ
Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO Mme Béatrice URSULE
Colomiers	M. Bernard SICARD M. Louis GERMAIN M. Ahmed-Medhy IMELHAINE
Cugnaux	M. Guy THIBAUT
Fenouillet	Mme Claudie MARCOS
Fonbeauzard	M. Robert GRIMAUD
Gagnac-sur-Garonne	M. Michel SIMON
Launaguet	Mme Arlette SYLVESTRE
Mondonville	M. Edmond DESCLAUX
Pibrac	M. Robert BON M. David SAINT-MELLION
Pin-Balma	M. Jacques DIFFIS
Saint-Alban	M. Raymond-Roger STRAMARE M. Alain SUSIGAN
Saint-Orens	M. Christian SEMPÉ M. Claude MÉRONO
Seilh	M. Guy LOZANO
Toulouse	M. Pierre COHEN M. Roger ATSARIAS Mme Elisabeth BELAUBRE Mme Nicole BELLOUBET M. Daniel BENYAHIA

	Mme Michèle BLEUSE M. René BOUSCATEL M. Stéphane CARASSOU M. Joël CARREIRAS M. Thierry COTELLE Mme Anne CRAYSSAC Mme Martine CROQUETTE M. Romain CUIVIVES Mme Vincentella DE COMARMOND Mme Monique DURRIEU M. Jean-Michel FABRE M. Philippe GOIRAND Mme Maryse JARDIN-LADAM M. Pierre LACAZE M. Jean-Luc LAGLEIZE Mme Régine LANGE M. Alexandre MARCIEL M. Bernard MARQUIÉ M. Henri MATEOS M. Antoine MAURICE Mme Cécile RAMOS M. Jean-Christophe SELLIN Mme Zohra ZINA-RAGGOUA
Tournefeuille	M. Claude RAYNAL Mme Mireille ABBAL Mme Danielle BUYS M. Jacques GUILBAULT
L'Union	M. Georges BEYNEY Mme Marie-Hélène BERGES M. Henri LEVRAT
Villeneuve-Tolosane	M. Dominique COQUART M. Diego GIL

Délégués ayant donné pouvoir

	Pouvoir à	
Aucamville	M. Gérard ANDRE	M. Guy MONTAGNER
Colomiers	M. Guy LAURENT	M. Louis GERMAIN
Cornebarrieu	M. Gilles DE FALETANS	M. Georges BEYNEY
Cugnaux	M. Philippe GUERIN	M. Guy THIBAUT
Launaguet	M. Henri MILHEAU	Mme Arlette SYLVESTRE
Toulouse	Mme Malika ARADJ M. Abdelkader ARIF M. François BRIANÇON Mme Danielle CHARLES M. François CHOLLET Mme Christine COURADE Mme Danièle DAMIN M. Etienne MORIN Mme Claude TOUCHEFEU Mme Gisèle VERNIOL	M. Jean-Luc LAGLEIZE Mme Vincentella DE COMARMOND M. Stéphane CARASSOU M. Antoine MAURICE M. René BOUSCATEL M. Joël CARREIRAS M. Roger ATSARIAS Mme Maryse JARDIN-LADAM M. Jean-Michel FABRE Mme Anne CRAYSSAC

Délégués excusés

Balma	M. Stéphane COPPEY
Colomiers	Mme Corine BARRERE M. Henri MOLINA
Cugnaux	M. Pierre GUERIN
Toulouse	Mme Marie DEQUE M. Serge DIDIER Mme Chantal DOUNOT-SOBRAQUES M. Jean-Pierre HAVRIN Mme Saliha MIMAR Mme Erwane MONTHUBERT M. Jean-Luc MOUDENC Mme Dominique PY Mme Elisabeth TOUTUT M. Jean-Charles VALADIER
Tournefeuille	M. Daniel FOURMY
Quint-Fonsegrives	M. Bernard SOLERA

Délibération n° 2009-07-URB-05

PLU de la commune de Quint-Fonsegrives devenu PLU du Grand Toulouse, commune de Quint-Fonsegrives : Approbation de la 1ère modification

Exposé

Par arrêté du 11 février 2009, Monsieur Le Président du Grand Toulouse a prescrit l'enquête publique relative à la procédure de 1ère modification du Plan Local d'Urbanisme du Grand Toulouse, commune de Quint-Fonsegrives.

Cette procédure de modification porte sur les points suivants :

- Des adaptations des dispositions réglementaires de la zone 1Aub,
- Des adaptations mineures du règlement écrit et graphique,
- L'intégration de dispositions favorables au développement durable, dans le règlement du PLU.

Dans le cadre de la consultation des organismes extérieurs, 7 avis ont été reçus :

- La Chambre de Commerce et d'Industrie, en date du 17 mars 2009,
- La Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture, en date du 12 février 2009,
- La Chambre d'Agriculture, en date du 18 février 2009
- Tisséo SMTC, en date du 3 mars 2009
- Le Conseil Régional, en date du 6 mars 2009
- Le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP), en date du 23 mars 2009
- Le SMEAT, en date du 6 avril 2009,

Il a fait l'objet d'une enquête publique dirigée par Madame PAGES, commissaire enquêteur, du 3 mars 2009 au 3 avril 2009 inclus.

Il ressort du bilan de l'enquête publique que deux observations et une lettre ont été consignées dans le registre d'enquête publique déposé à la mairie de Quint-Fonsegrives. Aucune remarque ne figure au registre déposé au Grand Toulouse.

Le bilan des avis et observations, autrement dit l'ensemble des remarques ou avis ainsi que les réponses du Grand Toulouse figurent dans le bilan joint en annexe de la présente délibération.

A l'issue de l'enquête publique, le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Il vous est donc proposé d'approuver la modification du PLU du Grand Toulouse, commune de Quint-Fonsegrives telle qu'elle a été soumise à enquête publique et jointe à la présente délibération.

Décision

Le Conseil de Communauté,

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.121-1 et suivants, L.123-1 et suivants et R.123-1 et suivants,

Vu le Schéma Directeur de l'Agglomération Toulousaine (SDAT) approuvé le 11 décembre 1998, et révisé partiellement le 18 décembre 2000,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 22 octobre 2007 approuvant la révision du Plan Local d'Urbanisme,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 19 septembre 2008 relatif à l'extension des compétences du Grand Toulouse,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 24 décembre 2008 portant sur la transformation de la communauté d'agglomération du Grand Toulouse en communauté urbaine,

Vu l'arrêté du Président du Grand Toulouse en date du 11 février 2009 prescrivant la mise en enquête publique du PLU du Grand Toulouse, commune de Quint-Fonsegrives,

Vu le dossier soumis à enquête publique du 3 mars au 3 avril 2009 inclus,

Vu les mesures d'information, de publicité et les avis rendus sur ce dossier,

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 3 mars au 3 avril 2009 inclus,

Vu le rapport du commissaire enquêteur qui a émis un avis favorable,

Vu l'avis du Conseil Municipal de la commune de Quint-Fonsegrives en date du 25 mai 2009,

Vu l'avis favorable du Bureau du 5 juin 2009,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

D'approuver la 1^{ère} modification du PLU du Grand Toulouse, commune de Quint-Fonsegrives, telle qu'elle a été soumise à enquête publique et jointe à la présente délibération.

Article 2

De procéder, en application des articles R.123-24 et R.123-25 du Code de l'Urbanisme, à l'affichage de la présente délibération au siège du Grand Toulouse ainsi qu'à la mairie de Quint-Fonsegrives pendant une durée minimale d'un mois, affichage qui fera l'objet d'une mention dans un journal diffusé dans le Département.

Article 3

De tenir à la disposition du public la présente délibération, le dossier de PLU modifié ainsi que le rapport du commissaire enquêteur au siège du Grand Toulouse, ces documents étant également consultables à la mairie de Quint-Fonsegrives et à la Préfecture de la Haute-Garonne aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux.

Article 4

De préciser que la présente délibération et les dispositions résultant de la modification du PLU ne seront exécutoires qu'à compter de la transmission complète au représentant de l'Etat et l'accomplissement des formalités d'affichage et de publicité mentionnées ci avant.

Article 5

D'autoriser Monsieur le Président du Grand Toulouse à signer tous les actes afférents.

Résultat du vote :

- Pour : 81
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Non participations au vote : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Pierre COHEN

